

communiqué de presse

RENCHÉRISSEMENT 1983-1987 : COMPARAISON GENÈVE/SUISSE

Entre décembre 1982 et décembre 1987, soit en cinq ans, le niveau général des prix à la consommation progresse de 10,6 % en Suisse, de 14,6 % dans le canton de Genève, marquant ainsi un écart de 4,0 points.

Une perspective plus large tempère cependant ce phénomène. Ainsi, les indices suisse et genevois ont évolué de concert pendant plusieurs années au cours des deux dernières décennies. En 1979-1982, le renchérissement fut même moins marqué à l'échelon cantonal qu'à l'échelon national.

Dans la dernière de ses publications¹⁾, le Service cantonal de statistique présente l'analyse détaillée des écarts d'évolution entre les indices suisse et genevois des prix à la consommation durant la période 1983-1987. Cette analyse est replacée dans un contexte temporel plus large et elle propose des clés théoriques d'ordres économique et statistique permettant de comprendre les raisons de ces différences.

Les **loyers** contribuent à raison de 1,94 point à l'écart total observé entre Genève et la Suisse. Leur impact est aussi fort que peu étonnant; la situation du marché genevois du logement, caractérisée par une demande très soutenue qui se heurte à une offre en stagnation, ainsi que les dysfonctionnements bien connus de ce marché, suffisent à motiver cette différence.

L'**habillement** et l'**alimentation** présentent des écarts sensibles; le premier groupe contribue à raison de 0,30 point à l'écart total, le second à raison de 0,75 point. La différence enregistrée pour l'habillement résulte de facteurs d'ordre économique (provenance et types de vêtements achetés à Genève par rapport aux autres régions; changements d'assortiments continuels) et d'ordre statistique (relevés de prix effectués par des enquêteurs professionnels à Genève, enquêtes par voie postale dans d'autres régions). Les produits alimentaires se prêtent mal à cette analyse car leurs prix – surtout ceux des produits frais – varient d'un jour à l'autre et les indices mensuels y relatifs sont parfois très différents, autant entre les régions qu'entre les canaux de vente (types de commerce).

Les **services publics** dont les tarifs sont fixés à l'échelon cantonal (électricité, gaz, transports publics urbains, tarifs hospitaliers, ...) contribuent à raison de 0,64 point à l'écart total. Ces tarifs ne sont pas fixés par un mécanisme de marché et leurs adaptations sont généralement moins fréquentes, mais de plus forte ampleur, que celles des autres prix.

A quelques exceptions près, tous les **services privés** renchérissement plus fortement à Genève qu'en moyenne suisse entre fin 1982 et fin 1987. Leur progression est plus régulière que celle des marchandises et des services publics, à l'échelon cantonal aussi bien qu'à l'échelon national.

1) L'évolution des prix à la consommation 1983-1987, Comparaison Genève/Suisse; Aspects statistiques n° 60, Genève, Service cantonal de statistique, septembre 1988

